

RAPPORT D'ACTIVITES 2015

AVANT-PROPOS

Créé en novembre 2013, le Syndicat mixte du Pays et de préfiguration du Parc naturel régional de la Baie de Somme ; – usuellement dénommé "Baie de Somme 3 Vallées" – ; résulte de la fusion des Associations du Pays des trois vallées et de préfiguration du Parc Naturel Régional en Picardie Maritime.

Baie de Somme 3 Vallées clarifie le contexte institutionnel et organisationnel de la gouvernance et de la mise en œuvre du Projet territorial qui ; – en mobilisant le plus grand nombre d'habitants et en conjuguant les atouts et complémentarités de la côte, de l'arrière littoral, des terres intérieures et de nos villes et villages – ; engage notre Picardie maritime dans une dynamique de développement soucieuse de la protection d'un environnement remarquable et de la valorisation de patrimoines préservés, mais également vectrice d'un rééquilibrage des activités humaines sur le territoire.

Depuis sa création, Baie de Somme 3 Vallées assure le portage des missions spécifiques de :

- Préfiguration de Parc Naturel Régional (PNR) :
 - Elaborer le projet de Charte de PNR en précisant les enjeux, en définissant les objectifs sur la base des études préalables en collaboration avec les institutions compétentes et au regard des missions dévolues aux PNR ;
 - Mener les travaux et réflexions nécessaires à la labellisation ;
 - Mettre en œuvre les actions de préfiguration nécessaires à l'avancement du projet.
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :
 - Elaborer, assurer le suivi et réviser le SCoT et le cas échéant un ou plusieurs schémas de secteur.
- Pays :
 - Venir en appui des collectivités locales pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets territoriaux dans un souci de cohérence et de convergence avec la Charte de PNR et le futur SCoT.

Autour de ces missions spécifiques, il associe Communes, Communautés de communes, Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard, Conseil général de la Somme, Conseil régional de Picardie, Etat et, de façon plus générale encore, l'ensemble de la chaîne d'acteurs publics et privés qui quotidiennement travaille à l'aménagement et au développement durables de la Picardie maritime. Afin d'associer les forces vives du territoire à ses travaux, Baie de Somme 3 Vallées s'est par ailleurs doté d'organes consultatifs : Conseil des maires, Conseil de développement durable et Conseil scientifique et de prospective.

Le présent rapport d'activités se fixe pour ambition de synthétiser les résultats obtenus durant l'année 2015, autour des missions spécifiques de Baie de Somme 3 Vallées.

En ce qui concerne la mobilisation de Baie de Somme 3 Vallées sur ses missions générales, les chantiers investis par les différents chargés de mission du Syndicat mixte ont autorisé la poursuite en 2015 des réflexions, études et actions en lien avec Stratégie de développement touristique / Industrie et artisanat / Inventaire du patrimoine du Vimeu industriel / Économie rurale / Plan climat Energie Territorial (PCET) de Picardie maritime / Schéma Trame verte et bleue / Atlas paysager et patrimonial des communes / Habitat / Culture / Mobilité / Transports / Santé. Aussi et afin d'avoir une vision globale des réflexions, études et actions pilotées ou accompagnées par BS3V durant l'exercice 2015, le présent rapport pourra utilement être mis en perspective avec les bilans d'activités 2015 qui seront établis par les différents chargés de mission du Syndicat mixte dans le courant du premier semestre 2016 en vue de présenter les avancées réalisées sur les missions générales de Baie de Somme 3 Vallées.

PREMIERE PARTIE : Faits saillants des activités 2015 de BS3V

a) Partager...

L'action quotidienne des différents chargés de mission de Baie de Somme 3 Vallées favorise, au moyen d'échanges techniques réguliers, la démarche de pédagogie et de partage du Projet de territoire, notamment auprès de nos partenaires financiers (Europe, Etat, Région, Département) mais également auprès des communes et EPCI de Picardie maritime, du Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard, du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, des Pays limitrophes (Bresle-Yères, maritime et rural du Montreuillois, Grand Amiénois), des chambres consulaires, de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et plus généralement encore, de l'ensemble des partenaires associés à la mise en œuvre du Projet.

Cette démarche se concrétise notamment au travers de l'élaboration de conventions cadre de partenariat. Elles permettent de définir les rôles et compétences de chacun, ainsi que les thématiques qui peuvent être abordées conjointement pour la réussite du Projet de territoire. Complétant ceux initiés en 2014, certains rapprochements avec les partenaires historiques et incontournables du territoire ont entraîné en 2015 la signature de 8 conventions (avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Somme, l'Office National des Forêts Agence Régionale de Picardie, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la Somme, la Fédération des Chasseurs de la Somme, la Chambre d'agriculture de la Somme, Maisons Paysannes du Pays de Somme, le Conservatoire botanique national de Bailleul, Picardie Nature). La convention avec le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard a été adoptée en toute fin d'année par le Bureau syndical pour signature à intervenir.

Baie de Somme 3 Vallées s'est par ailleurs mobilisé à de nombreuses occasions en 2015 pour expliquer et partager le projet de territoire avec la population locale. Au-delà de ses instances consultatives, le Syndicat mixte s'est attelé à sensibiliser et mobiliser le plus grand nombre d'habitants autour de ses actions et de son projet. Le développement en 2015 d'une interface du site Internet baiedesomme3vallees.fr plus performante et plus pérenne, la création et l'alimentation d'une Page Facebook et d'un compte Twitter s'inscrivent pleinement dans cet objectif. Rappelons également, à titre illustratif :

- les manifestations animées dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine à Fressenneville et Friville-Escarbotin ;
- les réunions publiques mises en place dans le cadre de l'élaboration des atlas paysager et patrimonial des communes ou celles liées au Plan de déplacements inter-entreprises / administrations ;
- les actions développées pour promouvoir les modes actifs de déplacement dans le cadre du PDIEA ou de la semaine européenne de la mobilité (notamment expositions sur la pratique du vélo et sur le covoiturage, bourses aux vélos d'occasion, codage/marquage de vélos contre le vol) ;
- la présentation de la stratégie de développement touristique de Baie de Somme 3 Vallées lors des Assises du tourisme du Vimeu Vert et à l'occasion du mois de la création/reprise d'entreprises ;
- la concertation réalisée autour des mesures de l'avant-projet de Charte PNR.

En 2015 et dans le cadre de ses actions de sensibilisation au patrimoine liées au projet de PNR, Baie de Somme 3 Vallées a par ailleurs conceptualisé deux nouveaux rendez-vous : les ateliers de lecture du paysage et les apéros du patrimoine. Ils visent à sensibiliser les habitants à la richesse patrimoniale de la Picardie maritime de manière ludique et conviviale.

b) ... et concrétiser le projet de territoire

En 2015, la mobilisation des techniciens de Baie de Somme 3 Vallées dans divers chantiers visant à assurer la convergence entre stratégie locale et orientations régionales, nationales et européennes s'est poursuivie. Citons, à titre d'exemples, les travaux liés aux élaborations du Schéma régional de cohérence écologique de Picardie, des différents PPRN et PPRI, ou bien encore du Plan de gestion du PNM des estuaires picards et de la mer d'Opale. Baie de Somme 3 Vallées a également été amené à produire un

avis sur le projet de réserve naturelle régionale du bois des Agneux à Rue, et à statuer sur une dérogation préalable à la délivrance d'une autorisation d'exploitation commerciale de l'enseigne Décathlon sur le Parc d'activités des trois châteaux à Abbeville.

Pour ancrer et amplifier les traductions opérationnelles de mise en œuvre du Projet de territoire, Baie de Somme 3 Vallées a poursuivi son investissement sur diverses contractualisations et programmes financiers.

Ainsi, dans le cadre de la Politique régionale d'aménagement du territoire pour la période 2014-2020, la Commission permanente du Conseil régional de Picardie a validé le Contrat territorial d'objectifs du Pays des Trois Vallées en avril 2015.

L'ambition montrée par le territoire de Picardie maritime dans le cadre de son Plan Climat énergie Territorial ; – par ailleurs largement enrichi au cours de l'année 2015 – ; a également permis d'obtenir :

- La reconnaissance « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) et l'obtention d'une enveloppe de 500 000 € pour la réalisation des projets ;
- La signature d'un contrat territorial d'objectif Energie Climat (COTEC), avec l'ADEME et la Région (FREME), pour le financement des études et de l'animation à hauteur de 70%.

Enfin et toujours en 2015, Baie de Somme 3 Vallées a déposé une candidature sur :

- L'appel à projets innovants en faveur de la jeunesse du Programme d'investissement d'avenir, lancé par l'Etat, dans lequel le territoire se fixe pour ambition de devenir un espace d'expérimentation pour les jeunes de 13 à 30 ans afin de les rendre acteurs de leur devenir ;
- L'appel à candidatures relatif au programme LEADER 2014-2020 en Picardie, lancé par la Région Picardie, qui décline une stratégie locale de développement ayant le tourisme pour priorité ciblée.

La candidature LEADER résulte d'une forte implication des acteurs de Picardie Maritime, mobilisés au sein d'un groupe projet composé de représentants des EPCI, d'élus locaux et de membres du Conseil de développement durable de Baie de Somme 3 Vallées.

DEUXIEME PARTIE : Activités 2015 relatives aux missions spécifiques de BS3V

a) Préfiguration de Parc Naturel Régional (PNR)

Dans le cadre de la mission spécifique de "Préfiguration de PNR", Baie de Somme 3 Vallées s'est mobilisé, en 2015 et avec l'ensemble de ses partenaires, pour aboutir à un avant-projet de Charte répondant aux critères de classement des Parcs Naturels Régionaux. Ces travaux techniques, tant sur l'arbre d'objectifs de l'avant-projet de Charte que sur le dispositif de suivi-évaluation du projet, ont notamment permis de :

- Préciser les données et méthodologies manquantes ;
- Définir les actions existantes et celles à mettre en place.

En parallèle et sur la base de ces éléments techniques, une concertation a été menée autour des mesures de l'avant-projet de Charte PNR avec les élus locaux. Articulée en 2015 autour de 2 réunions plénières et de 5 ateliers thématiques, elle a été marquée par une mobilisation de $\frac{3}{4}$ des communes du territoire, dont presque un tiers à 3 séances et plus de travail. Des réunions spécifiques de travail ont également été menées avec une vingtaine de communes, principalement de l'Abbevillois et du Vimeu industriel.

Cette concertation a permis au projet de Parc d'évoluer sensiblement, et tout particulièrement sur les questions relatives au patrimoine naturel, à l'urbanisme, à l'agriculture, aux usages et aux traditions. Les élus locaux ont également confirmé leurs engagements et l'ambition poursuivie au sein du futur Parc.

Baie de Somme 3 Vallées s'est par ailleurs attaché les services de Télé Baie de Somme pour accompagner, concevoir et réaliser en 2015 un film documentaire présentant les caractéristiques du territoire appelé à être labellisé PNR. Il donne la parole à des partenaires du projet de Parc et met en lumière les actions qu'ils mènent sur son périmètre en réponse aux objectifs de l'avant-projet de Charte.

La réception du rapporteur de la Fédération des Parcs naturels régionaux à l'occasion d'un déplacement de deux jours en Picardie maritime, comme l'examen préalable conjoint de l'avant-projet de Charte ont rythmé la finalisation du dossier.

L'avant-projet de Charte du PNR Baie de Somme Picardie maritime a été présenté en décembre 2015, au stade de l'avis intermédiaire, auprès du Conseil National de Protection de la Nature. Si l'avis rendu au premier semestre 2016 est favorable, il sera suivi d'un avis final, qui pourrait consacrer la labellisation du Parc naturel régional sur lequel la réflexion est engagée depuis 2004. La Picardie maritime deviendrait alors le cinquième PNR de la Région Hauts-de-France.

Concernant les actions de préfiguration, l'année 2015 a été marquée par la poursuite :

- De l'inventaire du patrimoine du Vimeu industriel. Fin 2015, toutes les communes sont inventoriées et deux livrets de valorisation de la collection "Les clés du Vimeu" sont parus (Béthencourt-sur-Mer et Tully) ;
- Des Atlas paysager et patrimonial des communes. En 2015, six nouveaux atlas ont été menés sur les communes de Bourseville, Miannay, Mons-Boubert, Pont-Rémy, Tœufles et Yonval.
- De l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial. Un plan d'actions global et transversal en vue de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre et d'adapter le territoire aux effets du changement climatique a été finalisé et adopté en décembre 2015 par le Comité Syndical. Il est alimenté par les financements liés à l'enveloppe TEPCV et au COTEC.

b) Pays

Dans le cadre de la mission spécifique de "Pays", Baie de Somme 3 Vallées a poursuivi sa mobilisation sur diverses thématiques déclinant les politiques sectorielles d'accompagnement du Projet de territoire. En guise d'exemple, soulignons les actions en matière de :

- Développement culturel, avec la reconduction du FIPDC (10 projets soutenus) et le déploiement de plusieurs opérations de programmation telles "C'est tout un art" (7^{ème} édition), "Sortir en famille" (2^{ème} édition) ou bien encore "Orgues en octobre" (1^{ère} édition) ;
- Prévention santé, avec les représentations de "théâtres forum" sur le thème des grossesses précoces, mais aussi des violences faites aux femmes ;
- Mobilité / Transports, avec la refonte de l'interface du site de covoiturage roulezco.fr, la déclinaison du Plan d'actions du PDIEA (enquêtes déplacements salariés, opération "Testez le bus" gratuitement durant un mois), la reconduction durant la période estivale de navettes littorales entre Saint-Valery-sur-Somme et Mers-les-Bains/Le Tréport, la conception de plaquettes informatives pour le développement de la fréquentation de la ligne SNCF Abbeville-Le Tréport, l'élaboration du pré-diagnostic du Schéma directeur cyclable de l'Abbevillois ;
- Habitat, au travers du suivi technique des diagnostics, orientations et programmes d'actions prévus dans le cadre des Programmes Locaux de l'Habitat des CC Authie-Maye et du Vimeu industriel, et ceux arrêtés dans le cadre du PLH de la CC de l'Abbevillois.

Représentant l'un des grands enjeux du Syndicat mixte pour les années à venir, la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement du tourisme Baie de Somme 3 Vallées s'est poursuivie en 2015. Comme précédemment signalé, le tourisme a été identifié comme priorité ciblée de la stratégie locale de développement déclinée dans la réponse formulée par BS3V sur l'appel à candidatures relatif au programme LEADER 2014-2020 en Picardie. Divers chantiers et dynamiques ont par ailleurs été prolongés en 2015, notamment au travers de l'écopôle du Massif forestier de Crécy (inventaire du patrimoine des communes, rénovation des circuits de randonnées pédestres et cavaliers, programme de renouvellement de mobiliers, de tables de pique-nique), ou bien encore de l'étude "Destination nautique" sur le pôle touristique Marquenterre (publications du schéma directeur du nautisme et de programmes généraux d'investissements pour les communes de Fort-Mahon-Plage, Le Crotoy et Quend). BS3V a également investi le volet de la promotion de l'offre via l'édition de la carte touristique Authie-Maye, et celui de la qualification de l'offre avec le lancement de formations gratuites au Néerlandais pour les acteurs du tourisme (12 stagiaires formés en 2015).

Concernant le développement industriel, Baie de Somme 3 Vallées s'est de nouveau associé en 2015 à la démarche "VIMLAB", portée conjointement par l'agence régionale de l'innovation et la Région Picardie. L'année 2015 aura surtout été marquée dans ce même domaine par la reprise de la maîtrise d'ouvrage du Réseau Investir en Picardie maritime. Le nouvel animateur du Réseau, en poste depuis le 1^{er} septembre, s'est investi prioritairement sur la refonte de la stratégie de communication et la participation à 2 salons en tant qu'exposant (le MIDEST et le SIMI).

Afin de participer au financement des frais de fonctionnement d'un centre d'hébergement d'urgence de 12 chambres à Abbeville, BS3V a acté, au printemps 2015, le versement d'une redevance à l'Office public de l'habitat d'Abbeville (ODA) d'un montant de 26 003,03 € par an, pour une durée de 40 ans à partir de l'année 2016. Celle-ci sera versée pour le compte de 8 EPCI puisque les personnes hébergées seront prioritairement originaires du Pays des 3 Vallées. Une convention de location a été établie entre l'Union Départementale d'Accueil et d'Urgence Sociale de la Somme, gestionnaire de l'équipement de novembre à mars, l'ODA et Baie de Somme 3 Vallées. Il est envisagé d'étendre cette convention sur l'ensemble de l'année.

c) Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale, porté par le Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, a été publié par arrêté préfectoral en date du 28 mai 2015. Concernant 141 communes, il comprend les territoires des 8 EPCI ci-après listés :

- Communauté de communes de l'Abbevillois ;
- Communauté de communes Authie-Maye ;
- Communauté de communes Baie de Somme Sud ;
- Communauté de communes du canton de Nouvion ;
- Communauté de communes du Haut-Clocher ;
- Communauté de communes de la Région d'Hallencourt ;
- Communauté de communes du Vimeu industriel ;
- Communauté de communes du Vimeu vert.

L'élaboration du SCoT a été officiellement lancée le 14 décembre 2015. Le Comité syndical de BS3V a en effet délibéré sur les objectifs assignés au SCoT et sur les modalités de concertation retenues.

Ont été fixés au SCoT les objectifs suivants :

- Renforcer la cohésion du territoire et construire un projet fondé sur les principes du développement durable ;
- Favoriser un développement équilibré, solidaire et respectueux de l'identité de la Picardie maritime ;
- Conforter les objectifs stratégiques de l'avant-projet de Charte de Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime ;
- Assurer la maîtrise de l'urbanisation et des aménagements afin de garantir la préservation des patrimoines et des ressources, le développement économique et touristique, l'accès aux logements, aux commerces, aux services et à l'emploi, et la prise en compte des risques.

Les élus ont par ailleurs affiché le souhait d'associer au mieux tous les acteurs du territoire en accordant une place importante à la concertation, notamment au travers des différentes instances participatives de BS3V (Conseil des Maires, Conseil de Développement, Conseil Scientifique) mais aussi au travers de réunions publiques avec les habitants et les acteurs économiques.

La rédaction des pièces du marché relatif à l'élaboration et à l'animation du SCoT Baie de Somme 3 Vallées ayant débuté toute fin 2015, le lancement de la consultation pour recruter un bureau d'étude spécialisé est programmé durant le premier trimestre 2016.

Plusieurs études contributives au Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui fonde le SCoT ont d'ores et déjà été engagées par BS3V dans le cadre de ses missions spécifiques de préfiguration du PNR mais également de Pays, telles : le Schéma Trame verte et bleue, le Plan climat énergie territorial, l'étude de cadrage de l'habitat et les programmes locaux de l'habitat, le schéma d'aménagement et de

développement du tourisme, l'étude de recensement des friches d'activités, les études et actions en faveur de la mobilité, l'inventaire du patrimoine industriel du Vimeu, l'inventaire du réseau de haies, ...

De plus, dans la mesure où les prescriptions du PNR en matière d'urbanisme ou de préservation des continuités écologiques s'imposent au SCoT, le contenu de diverses mesures de l'avant-projet de Charte de PNR viendra utilement alimenter les réflexions liées à l'élaboration du SCoT.

La concertation est enfin engagée avec le Syndicat mixte du Pays interrégional Bresle-Yères pour harmoniser et articuler efficacement les deux SCoT ; notamment sur les communes samariennes de son périmètre qui font partie du périmètre de préfiguration du PNR.

TROISIEME PARTIE : Activités 2015 des instances consultatives de BS3V

a) Le Conseil des Maires :

En 2015, le Conseil des Maires a retenu comme thème de travail l'urbanisme paysager des villages. Constitué d'une vingtaine de membres, le groupe projet a choisi de réfléchir à partir d'échanges d'expérience entre communes et de la diffusion des bonnes pratiques.

Deux temps forts se sont déroulés dans l'année :

- un séminaire qui a réuni une soixantaine d'élus et autorisé le témoignage de 14 communes autour des thèmes suivants :
 - la gestion de l'espace public ;
 - le patrimoine architectural et paysager public et privé ;
 - la gestion de l'eau ;
 - la communication et la mobilisation des moyens.
- une séance plénière, qui a vu l'élection de Monsieur Emmanuel DELAHAYE à la présidence du Conseil des Maires. Elle a réuni une cinquantaine de communes autour des thèmes suivants :
 - la transition énergétique (avec la participation de la FDE80 et l'APREMIS) ;
 - la présentation des trois premiers ateliers sur l'urbanisme paysager des villages (l'enfouissement des réseaux, la gestion des eaux de pluie et de drainage, la communication et la mobilisation citoyenne) ;
 - la démarche « Baie de Somme responsable ».

Au dernier trimestre 2015, deux ateliers ont été organisés pour esquisser les chantiers potentiels de 2016 :

- Le premier, portant sur l'effacement des réseaux, vise à mettre au point et réaliser un programme de travaux coordonnés et planifiés sur la période 2017-2020. Il mobilise une dizaine de communes dans le cadre d'un partenariat avec la FDE80.
- Le second, relatif à la gestion des eaux de ruissellement et de drainage, vise à proposer aux communes intéressées 2 à 3 visites de communes qui peuvent témoigner d'actions réussies dans ce domaine. L'AMEVA, SOMEA et neuf communes participent à cet atelier.

b) Le Conseil scientifique et de prospective :

Le Conseil scientifique et de prospective a été installé le 7 mai 2015. Constitué de 13 personnes aux différentes spécialités, son Président est Monsieur Thierry LECOMTE. Il est assisté de deux vice-présidents : Patrick TRIPLET et Elisabeth JUSTOME.

Outre cette réunion d'installation, le Conseil scientifique et de prospective s'est réuni trois fois en 2015 (2 fois en plénière, 1 fois en groupe de réflexion sur le patrimoine rural).

Au cours de l'année, le conseil scientifique a participé aux étapes préalables au passage en avis intermédiaire du projet de Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime et aidé à la rédaction des compléments demandés par les services du Ministère.

Il a participé à la visite de terrain de Monsieur Emmanuel CAU, rapporteur de la Fédération des Parcs naturels régionaux, ainsi qu'au choix du nom du futur PNR.

Un avis a été donné sur le film documentaire présentant les caractéristiques du territoire appelé à être labellisé PNR, sur le projet de site Ramsar dans la vallée de la Somme, ainsi que sur les actions initiées par BS3V sur le bocage et la nature ordinaire, sur le patrimoine bâti, et plus généralement sur le patrimoine dans toutes ses dimensions, matérielles et immatérielles.

c) Le Conseil de développement durable :

Privilégiant en l'état fonctionner sous la forme d'un "réseau de personnes ressources" et comptant à ce jour une trentaine de membres, le Conseil de développement durable de BS3V s'est doté d'un bureau provisoire de six membres, que préside Monsieur Bernard MARTEL.

L'année 2015 a permis au Conseil de développement durable de concourir aux travaux inhérents à certaines démarches pilotées ou accompagnées par Baie de Somme 3 Vallées. On pense notamment ici au dossier de réponse formulé par BS3V sur l'appel à candidatures relatif au programme LEADER 2014-2020 en Picardie, ou bien encore au projet de candidature au label de Ville et de Pays d'art et d'Histoire, que la Ville d'Abbeville élabore en partenariat avec BS3V.

Toujours en 2015, le Conseil de développement durable s'est par ailleurs autosaisi de trois projets :

- une réflexion sur l'organisation territoriale de la Picardie maritime dans le cadre de la réforme territoriale en préparation à l'échelle nationale. Menée à l'aune d'une série d'auditions d'acteurs du territoire et des territoires voisins (acteurs de la "société civile", économiques, éducatifs, associatifs, administratifs, chercheurs, scientifiques ...) mais aussi de membres du CESER Picardie, elle a entraîné la production d'un avis, présenté au Comité syndical de BS3V puis diffusé, notamment aux représentants de l'Etat dans la Région et dans le Département ;
- la création d'un "Club Tourisme", animé par des membres du Conseil en concertation étroite avec BS3V et installé en décembre. Imaginé dans le prolongement des troisièmes "Assises du tourisme", il vise à favoriser la coopération entre les institutionnels (OT, CCI, Fédérations professionnelles, BS3V, Somme Tourisme, ...) pour une action plus efficace en matière de développement touristique, mais aussi pour une meilleure articulation dans ce domaine entre les initiatives du territoire et les initiatives départementales et régionales. Il cherche également à offrir aux professionnels du tourisme des services (informations, formations, lieux d'échanges de bonnes pratiques) visant la qualification de l'offre touristique pour davantage de retombées économiques ;
- le programme "Baie de Somme Responsable" qui fixe pour objectif de faire de la Picardie maritime un territoire très engagé dans une démarche dédiée à la responsabilité sociétale des organisations. En référence à la norme ISO 26000, ce programme initie un mouvement culturel et sociologique de fond en faveur du développement durable pour former sur le territoire une dynamique bénéfique à une expansion maîtrisée, à une attractivité consolidée et à une qualité de vie renforcée. Dans ce cadre, le Conseil de développement durable de BS3V a joué un rôle majeur dans l'organisation, en novembre 2015, de la première "Rencontre pour la responsabilité sociétale du territoire".

QUATRIEME PARTIE : Bilan Média

Presse écrite

- **Culture** 56 articles (annonces et compte rendus)
 - les Ambiani
 - C'est tout un Art
 - Expositions (Les femmes dans la Grande Guerre)
 - Théâtre Forum
 - Sortir en Famille
- **Patrimoine** 36 articles (annonces et compte rendus)
 - Atlas paysager et patrimonial des communes
 - Apéro Patrimoine
 - Ateliers de lecture de paysage
 - Journées européennes du patrimoine
 - Visites/conférences
- **Mobilité** 22 articles (expositions et bourses vélo – Navettes littorales)
- **Climat Environnement** 18 articles (expositions – COP 21 – fête de l'Energie – Plan climat – Picardie Pass Rénovation – TEPCV – Picardie Nature/centre de soins des phoques)
- **Tourisme** 5 articles
- **Baie de Somme Responsable** 4 articles
- **Investir en Picardie Maritime** 4 articles
- **Programme d'Investissement d'Avenir en faveur de la jeunesse** 2 articles
- **Vie Institutionnelle** 4 articles

Radio/TV

- **France Bleu Picardie**

3 interviews sur la mobilité (Navettes Baie de Somme et bourses vélo)

1 interview sur les apéros du patrimoine

- **France 3 Picardie**

Un sujet sur le projet de Parc naturel régional (diffusion Nord-Pas de Calais-Picardie), tourné à Mons-Boubert.

Partenaire

- **Conseil régional Picardie**

Un article sur picardie.fr présentant le projet de Parc naturel régional